

Rosemont-  
La Petite-Patrie

Des nouvelles  
de votre  
arrondissement

# le Bulletin

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

VOLUME 2 NUMÉRO 1 – MARS 2011

## Milieu de vie

Nouvelles pistes cyclables  
Travaux dans les parcs  
Nettoyage printanier

## Environnement

Lutte contre les îlots de chaleur  
et toits blancs  
Chronique horticole

## Sports, loisirs et culture

Jeux de Montréal  
Festivités culturelles

## Mots du maire et des conseillers

### Mot du maire

Dans cette édition du *Bulletin*, vous serez à même de constater notre détermination à améliorer votre cadre de vie et à agir concrètement pour l'environnement. En début d'année, nous avons amorcé ce que nous avons appelé notre révolution verte, un ambitieux programme qui fait de nous des pionniers en matière de lutte contre la pollution et les îlots de chaleur en Amérique du Nord. Loin des belles intentions et des discours vides, nous sommes passés à l'action et avons amorcé un mouvement qui aura des répercussions partout à Montréal et même au-delà. Déjà, plusieurs autres arrondissements ont manifesté leur intention de suivre nos traces.

Je vous invite à lire le dossier complet en page 4 et à venir assister à notre soirée d'information. D'autres projets ambitieux comme la piétonnisation de la rue Masson les fins de semaine, le secteur Bellechasse, dont le développement a repris, le projet Norampac et la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau sont en voie de réalisation. À travers la planification de ces projets, vous serez à même de constater notre vision du développement durable et d'une planification urbaine d'avant-garde.

**François W. Croteau**  
Maire de l'arrondissement  
514 872-6473  
francois.croteau@ville.montreal.qc.ca



### Conseil d'arrondissement

#### Prochaines assemblées ordinaires

Lundi 4 avril  
Lundi 2 mai  
Lundi 6 juin  
Lundi 4 juillet

À 19 h, à la salle Jean-Drapeau  
5650, rue D'Iberville  
2<sup>e</sup> étage

### District de Marie-Victorin

Notre district abrite l'unique tentative de mise en œuvre des idées du mouvement des cités-jardins à Montréal, la Cité-Jardin du Tricentenaire, située entre Viau et de l'Assomption, au sud de Rosemont, et construite entre 1942 et 1947. À la demande des résidents du secteur, et grâce à leur participation tout au long du processus de consultation, nous nous sommes équipés, en début d'année, d'un outil pour en protéger les caractéristiques uniques et le cachet exceptionnel. Cet outil, le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), permettra la flexibilité nécessaire à son évolution et à son adaptation au style de vie des familles d'aujourd'hui. Je suis très fier du résultat de cette démarche sérieuse, à laquelle les citoyens de la Cité-Jardin ont si généreusement contribué.

Vous savez peut-être que je suis l'élé responsable des dossiers culturels au sein de notre arrondissement. On m'a confié récemment la fonction de porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture. Au plaisir d'échanger avec vous sur les enjeux culturels qui vous tiennent à cœur!



**Éleine Ayotte**  
Conseillère de la Ville  
514 868-3931  
elaine.ayotte@ville.montreal.qc.ca

### District du Vieux-Rosemont

Le district du Vieux-Rosemont s'enrichira bientôt de la venue de 1 700 nouveaux résidents! Le projet Norampac a reçu un accueil très chaleureux des citoyens et de l'Office de consultation publique de Montréal. Ce nouveau lotissement, qui sera bientôt construit dans le quadrilatère Molson – Saint-Joseph – D'Iberville – Masson, en fait rêver plus d'un! Le projet répondra, en effet, à de nombreux besoins exprimés, par exemple en proposant des logements locatifs pour aînés et des copropriétés pour les familles et les personnes seules. Norampac comprendra aussi une part de logements sociaux et abordables. Tout en respectant le pourcentage de verdissement au sol, le site apportera une vitalité économique par l'ouverture de nouveaux commerces et, par le fait même, la création d'environ 200 emplois. Ce projet est construit de belles promesses. Restons attentifs à son développement.

À ceux qui comptent s'établir dans le district du Vieux-Rosemont, je souhaite la bienvenue!



**Pierre Lampron**  
Conseiller de la Ville  
514 868-3907  
pierre.lampron@ville.montreal.qc.ca

### District de Saint-Édouard

La fonction de conseiller municipal est extraordinaire parce qu'elle permet de dialoguer avec des gens littéralement passionnés par leur quartier. En effet, chaque semaine, de nombreux citoyens de La Petite-Patrie communiquent avec nous pour nous faire part de problèmes décelés sur leur rue ou dans leur environnement immédiat. Parfois, ces problèmes se règlent facilement. Parfois, ils nécessitent une intervention plus complexe. Mais ces interactions permettent toujours de réaliser à quel point les résidents sont sensibilisés à la qualité de leur milieu de vie.

Il arrive aussi que des personnes nous proposent des idées ou des innovations: cela est non seulement pris au sérieux, mais fort apprécié. En effet, vos observations permettent souvent d'apporter des améliorations au milieu de vie. Bref, qu'il s'agisse de déneigement, d'embellissement des rues, de circulation, votre point de vue compte, et vos idées sont toujours les bienvenues. N'hésitez donc jamais à nous contacter: c'est un plaisir de parler avec vous de notre quartier.



**François Limoges**  
Conseiller de la Ville  
514 872-8234  
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

### District d'Étienne-Desmarteau

Le printemps est à nos portes, et déjà nous allons réinvestir nos espaces verts. Vous avez été nombreux à me faire part de vos préoccupations sur l'aménagement des rues et de la circulation dans le district, et vos remarques et suggestions sont très inspirantes. Venez me rencontrer pour échanger sur les mesures d'apaisement de la circulation, leur pertinence et leur priorisation. La tournée de consultation se concentrera ce printemps sur les secteurs suivants :

- mardi 5 avril, 18 h, croisement Augier et Louis-Hémon;
- mercredi 6 avril, 18 h, angle Cartier et des Carrières;
- mardi 12 avril, 18 h, 15<sup>e</sup> Avenue au coin de Rosemont;
- mercredi 13 avril, 18 h, parc Beau-bien, en face de la 8<sup>e</sup> Avenue;
- mardi 3 mai, 18 h, devant le chalet du parc de l'Ukraine;
- mercredi 4 mai, 18 h, Route verte, coin Papineau et Dandurand.

C'est un rendez-vous! S'il vous est impossible d'y assister, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi par courriel ou par téléphone.



**Marc-André Gadoury**  
Conseiller de la Ville  
514 872-8390  
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca



# De nouvelles pistes cyclables dès 2011

Les adeptes de plus en plus nombreux des transports actifs, et tout particulièrement les cyclistes, pourront se déplacer avec encore plus de plaisir dans Rosemont–La Petite-Patrie, au cours des prochains mois.

Dès les beaux jours revenus, la Ville entreprendra l'aménagement de nouveaux liens cyclables, notamment le tronçon est du Réseau vert débouchant sur le dessus du viaduc Masson. Celui-ci sera prolongé jusqu'au parc du Pélican et bifurquera sous le viaduc pour rejoindre Le Plateau-Mont-Royal jusqu'à l'avenue De Lorimier. L'arrondissement voisin prévoit aussi relier ce tronçon à son propre circuit.

Une nouvelle voie sera aménagée sur la rue Saint-Dominique à l'automne, reliant la rue de Bellechasse au marché Jean-Talon. En 2012, la partie du Réseau vert qui longe la voie ferrée jusqu'à la rue Clark sera raccordée à la rue Saint-Zotique via la rue Chabot, ce qui permettra de se rendre en toute sécurité sur le tronçon Saint-Dominique et, par là même, au marché Jean-Talon.

Le tronçon ouest du Réseau vert sera lui aussi réaménagé en 2012, à l'intersection de la rue de Bellechasse et du boulevard Saint-Laurent, afin de permettre une meilleure circulation sous le viaduc Saint-Laurent. Dès cette année, les ingénieurs responsables s'attaqueront à la conception des plans et devis.

## Nettoyage printanier

Le printemps arrive, et déjà, l'arrondissement se prépare au grand ménage du printemps. Dès la fonte des neiges, les employés sont à pied d'œuvre pour nettoyer rues, ruelles, trottoirs, pistes cyclables et espaces verts.

L'arrondissement intervient aussi en force dans les zones problématiques désignées par les inspecteurs en augmentant de façon importante les interventions et la collecte des encombrants. Il y a également enlèvement de graffitis, vidange de puisards, ajout de poubelles de rue, émondage et plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs.

La Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) contribue à l'effort de l'arrondissement par diverses activités de sensibilisation dans le cadre du programme *Écoquartier*. Elle organise, entre autres, des corvées de ruelles.

## Sécurité dans les parcs et patrouille canine

L'année 2011 marquera le retour des gardiens dans certains parcs de l'arrondissement. Une mesure qui, en plus de créer un plus grand sentiment de sécurité chez les promeneurs, permettra une surveillance accrue des installations. Autre fait notable, l'arrondissement aura sa propre patrouille canine qui assurera le respect de la réglementation comme le maintien des chiens en laisse, et contrôlera les autres nuisances.

## Bientôt la collecte des résidus verts

La collecte des résidus verts aura lieu tous les mercredis, du 27 avril au 15 juin. Dès le mardi soir, vous pouvez déposer vos résidus de jardinage et de nettoyage horticole en bordure du trottoir, dans un sac orange. Les petites branches de moins d'un mètre et d'au plus 5 cm de diamètre sont acceptées. Sont refusés les résidus de table, la terre, la pierre, les litières et les excréments.



La participation des citoyens à l'effort de nettoyage printanier est essentielle pour garder nos quartiers propres et agréables.

## 2 M\$ dans les parcs et espaces verts

L'arrondissement investira des sommes importantes en 2011 dans l'amélioration de 11 parcs, en collaboration avec la Ville de Montréal.

Parmi les travaux qui seront réalisés, mentionnons le réaménagement des aires de jeu des parcs De Gaspé, Jean-et-Éva-Tremblay et Rosemont, de même que le renouvellement de l'éclairage, des plateaux sportifs et des aires de détente du parc Saint-Émile. L'éclairage sera aussi modernisé aux parcs Beaubien et Père-Marquette. Mentionnons la rénovation du kiosque du parc Molson, la réfection des sentiers du parc Joseph-N.-Drapeau et l'ajout de balançoires au parc Jean-Duceppe. Les fontaines à boire seront, au besoin, rénovées ou remplacées dans divers endroits de l'arrondissement.

Enfin, un nouveau parc sera aménagé sur le site de l'ancien centre Raymond-Préfontaine, rue Rachel, une fois les constructions résidentielles achevées. L'arrondissement préparera également des plans en vue d'amorcer, en 2011, la reconstruction de sentiers, de ponceaux et d'escaliers au parc du Bois-des-Pères.

## La lutte contre les îlots de chaleur, une question de santé publique

En début d'année, l'arrondissement a adopté toute une série de modifications à son Règlement d'urbanisme afin de lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur urbains.

Voici un dossier qui, preuves scientifiques à l'appui, vous aidera à mieux comprendre ce phénomène et son impact sur la santé humaine et l'environnement.

### Chaleur et pollution de l'air

Les îlots de chaleur ont des impacts négatifs sur l'environnement et la santé des Montréalais. Ils ont des conséquences immédiates sur la qualité de l'air, car ils contribuent à la diffusion des polluants et à la formation du smog, nocif pour la santé.

Ce phénomène accentue la fréquence, la durée et l'intensité des vagues de chaleur accablante qui menacent la santé des personnes atteintes de maladies chroniques, des très jeunes enfants et des personnes âgées.

À Montréal, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 1 540 décès prématurés par année. La recrudescence des problèmes respiratoires aigus et des bronchites ainsi que l'affluence aux urgences des hôpitaux sont aussi liées à l'augmentation des concentrations de polluants dans l'air.

Devant ce constat, l'arrondissement a décidé de prendre ses responsabilités et d'agir contre la prolifération des îlots de chaleur pour le bien collectif.

Dorénavant, lors de la réfection complète d'un toit existant ou de la construction d'un nouveau bâtiment (public ou privé), seule l'installation d'un revêtement de toiture dont l'indice de réflectance solaire est d'au moins 78 sera autorisée. Les toits pourront être revêtus d'un matériau de couleur blanche, peints de couleur blanche ou encore recouverts d'un enduit réfléchissant ou d'un ballast de couleur blanche. L'aménagement de toits verts, ou toitures végétalisées, est bien sûr autorisé.

### La question du coût

Un toit blanc avec une membrane thermoplastique (TPO) coûte d'environ 15 % à 20 % plus cher qu'un revêtement traditionnel, mais sa durée de vie est de deux à trois fois plus longue. En ne chauffant pas, la surface blanche conserve plus longtemps son élasticité naturelle,

contrairement au bitume qui sèche plus rapidement en chauffant.

Soulignons aussi qu'en réduisant l'absorption de chaleur en été, les toits blancs améliorent le confort dans les bâtiments et réduisent la facture de climatisation.

À titre d'exemple, le Collège de Rosemont a réduit ses coûts d'électricité de 40 % après avoir procédé à l'installation d'une toiture réfléchissante et d'un toit vert.

### Les toits blancs en pays nordiques

Il est vrai que l'installation de matériaux réfléchissants sur les toitures des bâtiments n'a pas autant d'impact en pays nordiques que dans les régions situées plus au sud. Cependant, comme les problèmes de santé et la pollution engendrés en été par les îlots de chaleur sont bien réels, cette réglementation garde toute sa pertinence.

Par ailleurs, le réchauffement des logements par les toits n'est pas aussi important durant les autres saisons qu'en été. Au printemps et à l'automne, comme les journées sont plus courtes et que le soleil ne monte pas aussi haut dans le ciel, les rayons solaires ne percutent pas directement le toit, et le réchauffement s'en trouve amoindri. L'hiver, lorsque la neige recouvre les toits, l'effet de réchauffement est annulé.

**Vous devez maintenant demander un permis au coût minimum de 50 \$ avant de refaire votre toiture.**

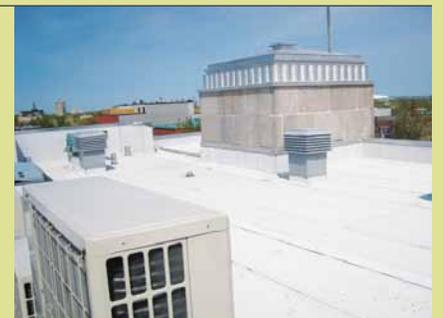
Composez le 514 868-3566 pour vous renseigner.



Le verdissement est aussi un moyen efficace de lutter contre les îlots de chaleur.

### L'arrondissement donne l'exemple

Avant même l'entrée en vigueur du règlement, l'arrondissement avait déjà amorcé l'installation de toits blancs sur ses bâtiments. Ainsi, le centre Rosemont, le centre Masson, le 1351, des Carrières, le 1220, des Carrières et un certain nombre de chalets de parc sont déjà munis de toits blancs. La nouvelle réglementation stipule que tout nouveau bâtiment public ou privé doit être muni d'un toit blanc ou vert.



L'aménagement de toits blancs, tel que cela a été fait à la bibliothèque Rosemont, est un outil efficace de lutte contre les îlots de chaleur.



## Invitation

### Pour en savoir plus!

Venez assister à une conférence sur la lutte contre les îlots de chaleur animée par M. Yves Beaudoin, professeur au Département de géographie de l'UQAM et le docteur François Reeves, cardiologue à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Lundi 11 avril, au 5650, rue D'Iberville.

Visitez notre site Internet, vous y trouverez toute l'information concernant la démarche à suivre si vous avez à refaire votre toiture et une comparaison des coûts d'installation d'une toiture réfléchissante, de même que les études scientifiques sur lesquelles reposent notre plan de lutte contre les îlots de chaleur.

[ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp)

Téléphone : 514 868-3566

## D'autres mesures pour lutter contre les îlots de chaleur

### Le verdissement

Les nouvelles mesures adoptées par l'arrondissement exigent qu'au moins 20 % de la superficie d'un terrain accueillant une nouvelle construction soit aménagé avec des plantes, arbres ou arbustes en pleine terre. Cette disposition, qui ne s'applique pas aux principales artères commerciales, favorisera la qualité de l'air et contrera la création d'îlots de chaleur. Aussi, tout nouveau stationnement de 10 places et plus devra être paysagé sur au moins 15 % de sa surface.

Notons qu'il est également interdit d'installer une dépendance (remise, cabanon ou autres) si celle-ci entraîne l'abattage d'un arbre, à moins qu'aucune dépendance de moins de 15 mètres carrés ne puisse être implantée. Les amendes pour l'abattage d'arbres sont aussi majorées. Rappelons qu'il faut un permis pour abattre un arbre.

### La perméabilité des matériaux

Les villes sont très bétonnées, et les sols qui s'y trouvent n'absorbent qu'une très faible proportion de l'eau de pluie. Parce que l'eau est peu disponible pour les sols urbains, les processus naturels rafraîchissants, comme l'évaporation de l'eau contenue dans les sols et l'évapotranspiration de la végétation, sont restreints et ne peuvent contrer le réchauffement urbain.

Dorénavant, les matériaux de recouvrement d'une aire d'entreposage, de chargement ou de stationnement sont idéalement le pavé alvéolé, le béton, le gravier gris ou tout autre matériau inerte avec un indice de réflectance solaire d'au moins 29.

## Une heure pour la Terre!

L'arrondissement invite les citoyens à faire un petit geste pour l'environnement en éteignant leurs lumières, le samedi 26 mars, de 20 h 30 à 21 h 30, à l'occasion d'Une heure pour la Terre. Montréal appuie cet événement mondial en plongeant dans le noir plusieurs édifices municipaux dans toute la ville. Joignez le mouvement pour la sauvegarde de votre planète.

<http://wwf.ca/fr/uneheurepourlaterre/>

## Ventes-débarras maintenant autorisées

Fait inconnu pour plusieurs, avant les récentes modifications apportées au Règlement d'urbanisme, les ventes-débarras étaient interdites dans l'arrondissement. Elles sont maintenant autorisées, mais encadrées.

Ce type d'activité est autorisé quatre fois par année, à dates fixes, soit le samedi, le dimanche et le lundi qui précèdent le 25 mai, le premier week-end des mois de juin et d'août ainsi que le samedi et le dimanche qui précèdent le premier lundi de septembre, et ce, entre 9 h et 18 h.

Précisons qu'une vente-débarras telle qu'entendue dans la modification du règlement est une activité non commerciale d'objets utilisés ou acquis à des fins domestiques par des résidents de l'arrondissement, et que seul l'occupant d'un logement peut tenir une vente-débarras sur le terrain où est érigé ce logement.

L'affichage relatif à une vente-débarras n'est autorisé que sur la propriété où se déroule l'activité et ne pourrait être installé plus tôt que quatre jours avant la tenue de l'événement. Celui-ci devra être enlevé au plus tard une heure après la fin de la vente.

## Protégeons notre patrimoine

Les fenêtres et les portes d'origine des bâtiments typiques font le charme de nos rues et contribuent à donner à nos quartiers leur caractère unique.

Un entretien régulier permet de conserver vos portes et vos fenêtres d'origine en bon état, mais, advenant que vous deviez les remplacer, il est recommandé d'opter pour des portes et fenêtres similaires aux originaux.

Un permis est nécessaire pour le remplacement de portes et de fenêtres.

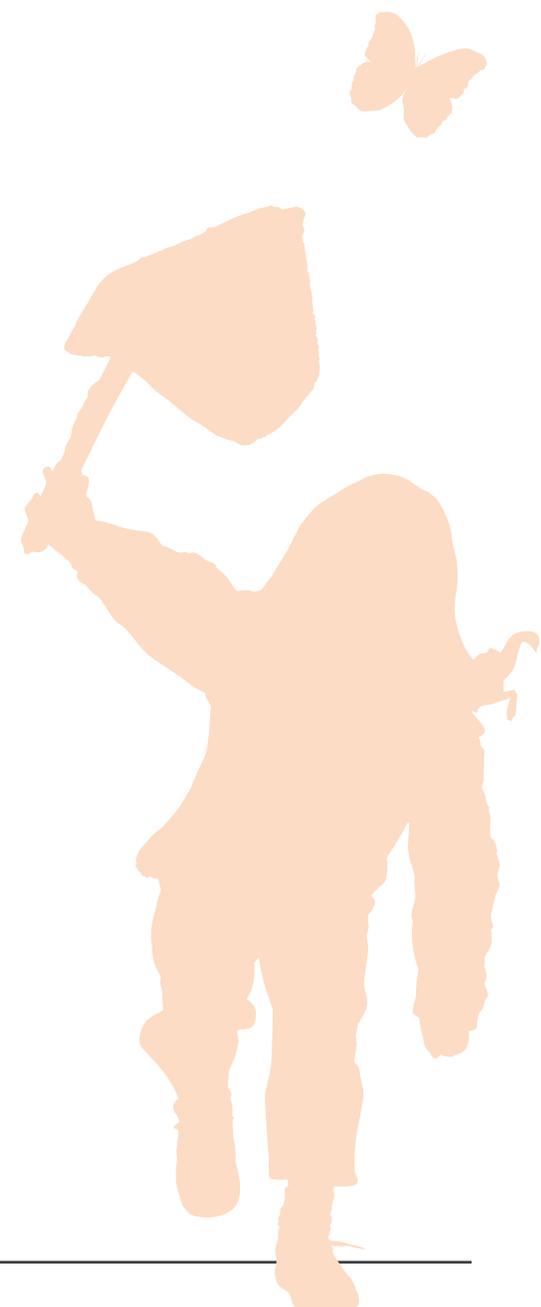
Téléphone : 514 868-3566  
[ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp)



Nouvelle porte respectant les caractéristiques d'origine.



Porte d'origine restaurée.



# Vive le printemps!

## La saison du jardinage approche

Avez-vous remarqué que chaque année, les fleurs agrémentent joliment nos parcs et nos rues? Voici quelques suggestions coups de cœur de nos jardiniers experts que nous vous invitons à essayer dans votre jardin.

### Les graminées, feuillages qui dansent au vent

S'harmonisant facilement avec vivaces et annuelles de tous genres, les graminées, de par leur légèreté, ajouteront une note originale à votre jardin.

Suggestions de graminées annuelles préférant le soleil :



**Pennisetum rubrum**, un millet classique au feuillage pourpre et aux épis rosâtres.



**Pennisetum Fireworks**, un millet raffiné à la panachure bourgogne, marginée de rose.



**Pennisetum Jade Princess**, un millet lumineux aux épis foncés, aimant la mi-ombre.

### Les coléus, feuillage coloré pour les zones ombragées

L'ajout d'une plante à feuillage complète bien les agencements de fleurs. Les coléus possèdent des feuillages très décoratifs pouvant égayer les sections ombragées par leurs teintes des plus variées.

Suggestions de coléus s'adaptant bien à toute luminosité :



**Coléus Mariposa**, un grand coléus au feuillage amalgamé de rose foncé, cramoisi et pourpre, résistant très bien à la chaleur et au soleil.



**Coléus Henna**, un coléus d'un beau vert chartreuse sur le dessus et agencé de pourpre dessous. Ombre et soleil lui réussissent.



**Coléus «Rose to Lime»**, un coléus au feuillage verdâtre moucheté de rose pourpre, appréciant l'ombre ou le soleil et la chaleur. Idéal en contenants.

## Les annuelles, une explosion de couleurs!

Touches colorées de l'été à la palette infinie, les annuelles agrémentent votre patio, vos pots ou votre parterre! Respecter leurs besoins en lumière est un gage de réussite.

Pour les endroits ensoleillés	Pour les endroits ombragés
 <p>Rudbeckia hirta Tiger Eye Gold</p>	 <p>Begonia tuberosa GO-GO</p>
 <p>Zinnia Zahara Fire ou Cherry</p>	 <p>Impatiens Accent</p>
 <p>Angelonia Carita Raspberry</p>	 <p>Begonia Dragon Wing rouge</p>
 <p>Vinca Cora</p>	 <p>Impatiens Nouvelle-Guinée</p>
 <p>Salvia splendens Mojave</p>	 <p>Begonia x hybrida Big Red</p>

## Les vivaces, pérennité assurée!

Quel plaisir de retrouver, année après année, ces plantes diversifiées et colorées qui tiennent une première place au jardin! Nous vous en suggérons quelques-unes :

Pour les endroits ensoleillés	Pour les endroits ombragés
 <p>Hemerocallis Stella De Oro</p>	 <p>Hosta Orange Marmalade</p>
 <p>Echinacea PowPow Wildberry</p>	 <p>Astilbe Arendsii Cattleya</p>
 <p>Campanula carpatica Blue Chips Sunrise</p>	 <p>Heuchera Alabama</p>
 <p>Coreopsis grandiflora Jethro Tull</p>	 <p>Tiarella Jeepers Creepers</p>
 <p>Achillea millefolium Red Velvet Negligee</p>	 <p>Cimicifuga simplex Black</p>

Prochaine chronique : jardiner sans pesticides grâce à nos alliés, les biopesticides et les pratiques culturales améliorées.

## Trucs et astuces

- Pour nourrir votre sol, garde-manger de vos plantes, donnez-lui un apport annuel de compost, en début ou fin de saison, variez votre choix de compost (crevettes, mouton, forestier ou domestique). Cet apport de matière organique enrichira la gamme d'éléments nutritifs du sol. Mélanger une fine couche de compost aux 15 premiers centimètres de sol, sur toute la surface de votre plate-bande.
- Le binage et le bêchage léger du sol brisent la croûte de surface et aident à la pénétration de l'eau dans le sol.
- L'espace réduit d'un pot ou d'une corbeille suspendue augmente la demande en fertilisants des plantes. Favorisez les engrais naturels à dégageant lent qui combleront graduellement les besoins en nutriments.
- Pour des annuelles florifères, quelques arrosages avec un engrais soluble stimuleront la floraison.
- Attention à la surfertilisation pouvant diminuer la capacité d'absorption d'eau des plantes. Bien suivre les recommandations des fabricants.

## Bienvenue à la Coupe Dodge 2011 de hockey sur glace féminin

Du 31 mars au 3 avril prochains, les meilleures hockeyeuses des 14 régions administratives du Québec ont rendez-vous dans plusieurs arénas à Montréal, incluant l'aréna Étienne-Desmarreau pour la Coupe Dodge 2011, volet féminin. Ces championnats provinciaux regroupent quelque 2000 joueuses des équipes du secteur récréation et compétition des réseaux de hockey fédérés par Hoc-

key Québec. Les divisions pee-wee A, Atome A, Midget A et Collégial joueront à Étienne-Desmarreau. Venez à en grand nombre!

**Prix d'entrée par jour**  
14 ans et plus : 8 \$  
Moins de 14 ans : gratuit  
Passeport pour tout le tournoi : 16 \$  
[www.coupe-dodge.qc.ca](http://www.coupe-dodge.qc.ca)



## Les Festivités culturelles: du talent à profusion!

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2011, l'arrondissement et ses organismes partenaires en loisir proposent les Festivités culturelles. Cette manifestation, répartie en plusieurs endroits, présente les œuvres et performances des artistes amateurs ou professionnels qui se sont inscrits à un cours ou à un atelier créatif dans la dernière année.

Informez-vous!

Renseignements : 311  
[ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp)



Familles et amis se sont rendus au Carnaval d'hiver dans le parc Beaubien, le 6 février dernier, pour participer aux différentes activités en plein air, notamment du ping-pong sur neige, du hockey-bottine, une chasse aux trésors et des tours de calèche.

## Votre sécurité nous tient à cœur!

Les installations sportives de l'arrondissement sont maintenant dotées de neuf défibrillateurs externes automatisés (DEA). Ces appareils permettent de donner des soins d'urgence aux personnes éprouvant un malaise cardiaque. Les surveillants de nos installations ont reçu une formation spécifique sur leur utilisation, en plus, bien sûr, de leurs cours en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire (RCR).

## Leur première compétition sportive : les Jeux de Montréal!

Les sportifs de l'arrondissement âgés de 5 à 12 ans se sont entraînés assidûment durant les derniers mois afin de se qualifier pour leur première compétition : les Jeux de Montréal! Ces jeux, qui auront lieu du 30 mars au 3 avril, en sont à leur 34<sup>e</sup> année.

Une délégation de près de 400 athlètes inscrits dans 19 disciplines sportives nous représentera. L'an dernier, l'arrondissement a obtenu des premières places en natation, en plongeon, en taekwondo et en tennis de table. Au-delà de la performance, ce sont les notions d'effort, d'esprit d'équipe, d'accomplissement et de saines habitudes de vie qui priment aux Jeux de Montréal. Venez encourager nos jeunes!

[www.jeuxdemontreal.ca](http://www.jeuxdemontreal.ca)



Quelque 150 jeunes ont participé aux préliminaires d'athlétisme le samedi 5 février dernier. De nombreux parents et amis étaient présents pour les encourager.

## Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées (PACL)

Tout parent veut que son enfant profite au maximum d'activités de loisir. Toutefois, lorsque son jeune a des limitations fonctionnelles, on hésite à le confier à un camp de jour non adapté à son handicap. Mais il existe un programme permettant aux parents d'obtenir un soutien financier pour l'embauche d'une personne qui accompagnera son enfant dans les différentes activités, et ce, pour son plus grand plaisir!

Hâtez-vous, il faut faire la demande de soutien d'ici le 25 mars.

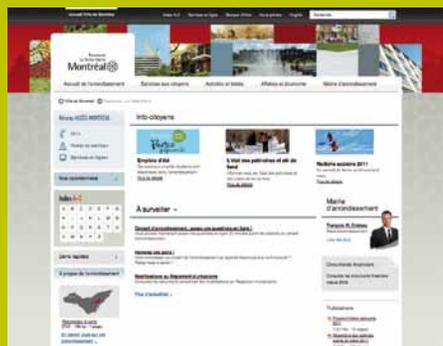
514 933-2739  
[www.altergo.net](http://www.altergo.net)



## Un tout nouveau site Internet

Soucieux de toujours mieux vous informer, votre arrondissement s'est doté récemment d'un tout nouveau site Internet. Plus actuel, il a été pensé pour que vous puissiez y trouver toute l'information dont vous avez besoin.

[ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp)



## Un bulletin électronique pour recevoir vos commentaires

Saviez-vous que ce bulletin est aussi offert en version électronique et qu'il vous est possible de donner votre appréciation des articles et même d'en commenter le contenu? Pour obtenir l'information avant tout le monde, inscrivez-vous à la version électronique de ce bulletin sur notre site Internet.

Pour recevoir **Le Bulletin** par courriel ou pour commenter les articles, visitez le [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp).

## Votre arrondissement sur Facebook

Votre arrondissement a maintenant sa page officielle sur Facebook. Entrez dans cette communauté et participez activement en donnant vos commentaires.

[facebook](https://www.facebook.com/bibliRosemont)

## Une page pour la bibliothèque Rosemont

Vous êtes féru de lecture et de culture? La bibliothèque Rosemont a aussi sa page Facebook. Une bonne façon de ne rien manquer! Une page pour la bibliothèque La Petite-Patrie est également en préparation.

[facebook.com/bibliRosemont](https://www.facebook.com/bibliRosemont)

## Amateur de skateboard?

Faites comme de nombreux autres jeunes et joignez-vous à la page Facebook des *skateparks* de Rosemont-La Petite-Patrie, l'endroit où aller pour savoir tout ce qui se passe en matière de *skateboard* dans l'arrondissement.

[facebook.com/skateparkrpp](https://www.facebook.com/skateparkrpp)

## Partez gagnants! L'arrondissement embauche des étudiants

Encore cet été, une foule d'emplois étudiants et de stages sont offerts aux jeunes de tous les âges et de tous les niveaux académiques.

L'arrondissement cherche des jeunes dynamiques, débrouillards et sérieux pour combler de nombreux postes tels animateurs de *skateparks*, animateurs auprès des enfants et des adolescents, assistants en intervention loisirs, animateurs dans les jardins communautaires et bien d'autres.

Consultez la page Facebook des emplois étudiants pour tous les détails.

<http://www.facebook.com/Emploisetudiants.rpp>

## Coordonnées

Mairie d'arrondissement  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage  
H2G 2B3  
311

Bureau Accès Montréal  
5650, rue D'Iberville, 3<sup>e</sup> étage  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 17 h  
311

Permis  
Rendez-vous et renseignements :  
514 868-3566

Bibliothèque La Petite-Patrie  
6707, avenue De Lorimier  
514 872-1733  
Section jeunesse : 514 872-1732

Bibliothèque Rosemont  
3131, boulevard Rosemont  
514 872-4701  
Section jeunesse : 514 872-6139

Maison de la culture  
6707, avenue De Lorimier  
514 872-1730

Écocentre La Petite-Patrie  
1100, rue des Carrières  
514 872-7706

Écoquartier  
3311, rue Masson  
514 727-6775

226, rue Saint-Zotique Est  
514 495-8825

Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)  
920, rue Bélanger  
514 280-0135

Poste de quartier 44 (Rosemont)  
4807, rue Molson  
514 280-0144

Urgence : 911



Coordination  
Direction des affaires publiques et du greffe

Design graphique  
Ann-Sophie Caouette

Impression  
Transcontinental

Distribution  
Postes Canada

ISBN 978-7647-0929-0